



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Inspection de
l'Education Nationale
Circonscription de Sainte-Rose

AS 20.....-20.....

Dossier suivi par :
Sylvie JEAN

Téléphone
0590 47 84 54

Courriel
ce.ien9711129a@ac-guadeloupe.fr

Rue Grignan
Cité des fonctionnaires
97115 SAINTE-ROSE

PROCES-VERBAL D'INSTALLATION AESH 20.....-20.....

Je soussigné(e)
Directeur/Directrice de
certifie que Mr/Mme
est affecté(e) en qualité d'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap par contrat à
la date du..... et s'est présenté(e) devant nous, le
et l'avons installé(e) dans ses fonctions d'AESH pour l'accompagnement de(s) (l')élève(s) :
.....

Fait à le

Signature de l'intéressé(e)

Signature de l'autorité chargée de l'installation

N.B. : Ce procès-verbal doit être établi dès le premier jour de la prise de service.

Un exemplaire remis à :

- l' AESH
- l'établissement d'exercice
- l'IEN – Pilote du PIAL du secteur